



Organisation
internationale
du Travail

Informations pratiques pour les participants aux sessions du Conseil d'Administration au siège de l'OIT

Table des matières

	Page
1. Enregistrement	3
2. Accéder au siège de l'OIT et participer aux réunions	4
2.1. Comment se rendre au bâtiment	4
2.2. Salles de réunion	4
2.3. Inscription dans la liste d'orateurs	5
3. Sécurité, santé et bien-être	5
3.1. Services de premiers secours	5
3.2. Hygiène, infections transmissibles et mesures préventives	6
3.3. Politique de lutte contre le harcèlement	6
3.4. Politique antitabac	7
3.5. Participants en situation de handicap	7
3.6. L'environnement durable à l'OIT	7
4. Installations	8
4.1. Bibliothèque	8
4.2. Restauration	8
4.3. Fontaines à eau	9
4.4. Toilettes	9
4.5. Salle d'allaitement	9
4.6. Salles de repos, de prière et de méditation	9
4.7. Accès à internet et cyberespaces	10
4.8. Banque	10
4.9. Objets trouvés	10
4.10. Bagages	10
5. Contacts utiles	10
6. Plans d'accès au bâtiment du siège et aux salles de réunion	11

1. Enregistrement

Pour accéder au bâtiment de l'OIT, tous les participants devront être en possession d'un badge d'accès à l'OIT qui peut être obtenu aux bureaux d'enregistrement situés dans le parking de l'OIT (P1 nord).

Les membres du Conseil d'administration, ainsi que les représentants des États Membres de l'OIT ou des organisations internationales qui souhaitent assister à la session en qualité d'observateurs, sont priés de soumettre leurs pouvoirs au secrétariat du Conseil d'administration (governingbody@ilo.org). Les délégués gouvernementaux accrédités pourront ensuite retirer les badges de leur délégation en présentant ce [formulaire d'autorisation](#) dûment complété.

Les membres du Conseil d'administration, ainsi que les représentants des États Membres de l'OIT ou des organisations internationales qui possèdent déjà un badge d'accès permanent au bâtiment de l'OIT n'ont pas besoin de retirer un autre badge pour assister à la session du Conseil d'administration.

Si vous avez un badge, vous pouvez accéder au bâtiment par la porte 4, P1 sud, afin d'éviter les files d'attente.

Bureau d'enregistrement

Lieu : Parking P1 Nord (accès par la porte 5)

Heures d'ouverture

Jeudi 6 et vendredi 7 mars	De 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
Samedi 8 et dimanche 9 mars	Fermé
Lundi 10 et mardi 11 mars	De 8 h 00 à 17 h 00
Jours restants de la semaine	De 9 h 00 à 17 h 00
Samedi 15 et dimanche 16 mars	Fermé
Lundi 17 mars	De 8 h 00 à 17 h 00
Reste de la semaine	De 9 h 00 à 17 h 00

Les représentants de la presse et des médias sont priés de s'inscrire auprès du département de la communication et de l'information publique communication@ilo.org.

2. Accéder au siège de l'OIT et participer aux réunions

2.1. Comment se rendre au bâtiment

2.1.1. Transports publics

Pour obtenir des informations sur les transports publics à Genève, [visitez le site www.tpg.ch](http://www.tpg.ch) ou téléchargez l'application mobile.

NOM DE L'ARRET DE BUS : **OMS - BIT**

8

22

60

61

Depuis l'arrêt de bus, vous pouvez emprunter le chemin qui traverse le parking P3 ou le P2 (voir la carte à la section 6). Prenez l'escalier ou l'ascenseur pour accéder au niveau R2 où se trouvent la porte 5 pour entrer au bâtiment et le bureau d'enregistrement au P1.

2.1.2. Taxis

Les taxis prennent et déposent les passagers au P2.

Taxi Phone Centrale SA. Appelez le +41 22 331 41 33 ou réservez en ligne sur www.taxi-phone.ch ou via leur application mobile:



Apple Store



Google Play

Figure 1 Codes QR pour accéder à l'application mobile

2.2. Salles de réunion

Pour les séances du Conseil d'administration:

- Les membres du Conseil d'administration et les États observateurs accrédités disposent de sièges réservés avec plaques nominatives dans la salle GB.
- Les observateurs peuvent également suivre les séances depuis la salle II (places libres).

Pour les réunions de groupes, les salles suivantes ont été prévues en tenant compte de la capacité de chaque salle et de la composition du groupe. Chaque groupe détermine ses propres réunions.

Salle	Réunion	Étage
GB	Séances du CA	R3-SUD
II	PIEM Retransmission des séances du CA	R3-SUD
AUDITORIUM	disponible	R2- SUD
A	GASPAC	R1- NORD (BÂTIMENT TEMPORAIRE)
B	GRULAC	R1- NORD (BÂTIMENT TEMPORAIRE)
C	Travailleurs	R1- NORD (BÂTIMENT TEMPORAIRE)
D	Employeurs	R1- NORD (BÂTIMENT TEMPORAIRE)
E	Afrique	R1- NORD (BÂTIMENT TEMPORAIRE)
JURA	Union européenne	R2-SUD (BIBLIOTHÈQUE)
LAC	disponible	R2-SUD (BIBLIOTHÈQUE)

2.3. Inscription dans la liste d'orateurs

Les délégués peuvent demander la parole en remplissant le formulaire qui se trouve sur leur bureau dans la salle et en le remettant à Mme Frassier, secrétariat du Conseil d'Administration (tribune de droite), ou en envoyant un courriel à governingbody@ilo.org, en indiquant le nom de l'orateur ou du pays (s'il s'agit d'un gouvernement), du groupe si l'orateur s'exprime au nom d'un groupe, et la question sur laquelle porte l'intervention.

La liste d'orateurs est affichée dans les écrans dans la salle, ainsi que le nombre d'orateurs restants dans le cas d'une liste étendue qui ne peut pas être entièrement affichée à l'écran.

3. Sécurité, santé et bien-être

Pour toutes les urgences, appelez le 112 à partir d'une ligne fixe interne.
À partir d'un téléphone portable, composez le + 41 22 799 81 12

3.1. Services de premiers secours

Le Bureau international du travail s'efforce activement de préserver la sécurité et la santé des participants aux réunions et conférences organisées au siège de l'OIT. Les participants sont priés de signaler au secrétariat de l'organisateur toute situation qu'ils jugent dangereuse pour la sécurité ou la santé.

Le service médical de l'OIT (MEDSERV) est disponible pour fournir des conseils médicaux de base et une assistance médicale immédiate si nécessaire. MEDSERV est situé à l'extrémité nord du bâtiment, au niveau R3. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

Une équipe d'intervention du service de sécurité du BIT (SECURITY) est toujours présente pour apporter les premiers soins en cas d'incident.

3.2. Hygiène, infections transmissibles et mesures préventives

Afin d'assurer la continuité des activités et de protéger les participants vulnérables, l'OIT fournit des conseils et une assistance pour prévenir les maladies transmissibles.

Ces conseils suivent les recommandations de l'OMS et de l'OIT et sont régulièrement revus en consultation avec le Comité de la sécurité et de la santé au travail (COSH).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que le COVID-19 est désormais un problème de santé établi et permanent qui ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale. L'OIT suit également de près l'évolution des maladies infectieuses variole simienne (mpox) y la maladie à virus de Marburg (MVD) et la recrudescence des cas.

Mesures générales de sécurité et de santé

L'OIT continue d'appliquer toutes les réglementations locales en matière de sécurité et de santé au travail et maintiendra les mesures préventives existantes dans les bâtiments en ce qui concerne la ventilation, le nettoyage et la fourniture de gel hydro-alcoolique et de masques. Les masques ne sont plus nécessaires dans les salles de conférence et de réunion mais sont disponibles aux guichets d'information et d'enregistrement pour ceux qui souhaitent se protéger.

Assurez une hygiène des mains régulière avec du savon et de l'eau ou du gel désinfectant disponible devant les salles de conférence et autres entrées.

Si vous pensez être atteint du Mpox ou de toute autre maladie transmissible, vous pouvez agir pour protéger les autres en demandant un avis médical et en vous isolant des autres jusqu'à ce que vous ayez été évalué et testé. Si vous présentez des symptômes, ne vous rendez pas au Service médical, contactez le + 41 22 799 71 33.

- Vous pouvez également appeler et visiter les [Hôpitaux Universitaires de Genève \(HUG\)](#)
- Plus d'informations sur mpox: [Principaux repères sur l'orthopoxvirose simienne \(who.int\)](#)
- Pour plus d'informations sur la MVD: [Maladie à virus de Marburg - République du Rwanda \(who.int\)](#) (en anglais)

3.3. Politique de lutte contre le harcèlement

L'OIT est déterminée à garantir un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement, en particulier de harcèlement sexuel. Les politiques de lutte contre le harcèlement de l'OIT s'appliquent à l'ensemble du personnel de l'OIT, à toute personne travaillant avec l'OIT ou dans ses locaux, ainsi qu'aux délégués et autres personnes participant aux événements organisés par l'OIT. Si vous pensez être victime de harcèlement, ou si vous voyez que cela arrive à d'autres personnes, n'hésitez pas à le signaler. Vous pouvez envisager de contacter l'organisateur, votre point focal ou, en cas d'urgence, le service de sécurité de l'OIT, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et par téléphone au +41 022 799 8015.

Pour de plus amples informations sur les comportements qui relèvent du harcèlement sexuel et sur les moyens de les signaler, veuillez consulter le [Code de conduite pour la](#)

prévention de toutes les formes de violence et de harcèlement dans le cadre des manifestations placées sous l'égide de l'OIT.

3.4. Politique antitabac

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux de l'OIT, sauf dans les zones extérieures prévues à cet effet.

Pour la santé et le bien-être de tous, les personnes qui souhaitent fumer sont invitées à ne pas le faire à proximité des portes d'entrée. Les fumeurs sont également priés de jeter leurs mégots dans les poubelles et cendriers prévus à cet effet.

3.5. Participants en situation de handicap

L'OIT a mis en place une politique visant à promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans l'ensemble de l'Organisation. Le principal objectif de cette politique est de faire en sorte que l'OIT soit une organisation inclusive et pleinement accessible, pour laquelle le handicap est une expression de la diversité humaine.

Les locaux de l'OIT sont accessibles et, dans la mesure du possible, inclusifs pour tous. Les plans qui figurent à la section 6 et des affiches dans le bâtiment indiquent l'emplacement des toilettes et d'autres installations appropriées pour les personnes en situation de handicap.

Pour de plus amples informations ou une assistance aux personnes en situation de handicap, veuillez contacter le coordinateur de la sécurité et de la santé au travail alonso-maestre@ilo.org (+41 79 593 13 20) ou le Centre de contrôle de l'OIT disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et par téléphone au +41 022 799 8015.

3.6. L'environnement durable à l'OIT

L'OIT reconnaît sa responsabilité en matière de protection de l'environnement et s'engage à améliorer la durabilité environnementale. Les efforts déployés pour rendre le Bureau plus écologique sont notamment les suivants:

- Perpétuer les processus de production de publications durables et promouvoir une utilisation responsable du papier. La plupart des documents sont disponibles en ligne.
- Gestion du tri des déchets avec des poubelles dédiées à proximité des salles de réunion.
- Distributeurs d'eau avec gobelets biologiques jetables et promotion de l'utilisation de bouteilles d'eau au logo de l'OIT en vente au kiosque (R2 Sud).
- Gestion stricte de la consommation d'énergie.
- Promotion de l'utilisation de produits locaux à la cafétéria [GRTA Genève Région Terre d'Avenir](#).
- Promotion et gestion de la biodiversité

4. Installations

4.1. Bibliothèque

La salle de lecture est située au niveau R2 Sud dans l'espace Gobelins.

- Les bibliothécaires vous accueillent au comptoir de 13h à 16h du lundi au vendredi pour répondre à vos questions.
- Le service d'information est disponible de 9h à 17h du lundi au vendredi par courrier électronique à library@ilo.org et par téléphone au +41 22 799 8682.
- Il y a un cyber espace pour consulter:
 - [Labordoc - Le dépôt institutionnel et en libre accès](#)
 - [Bibliothèque et pôle de connaissances de l'OIT](#)
- Pour la consultation sur place des publications de l'OIT et l'aide à la recherche, veuillez prendre rendez-vous par courriel à library@ilo.org 24 heures à l'avance.

4.2. Restauration

Étage		Horaires d'ouverture et d'autres détails
R2 nord	Cafétéria	Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 00 Déjeuner de 11 h 45 à 14 h 15
	Restaurant Les Morillons	Du lundi au vendredi de 12 h 00 à 14 h 00 Sur réservation uniquement , par téléphone au +41 22 799 81 54 ou sur le site Les Morillons Pour les réservations de plus de 15 personnes, veuillez réserver au moins 48 heures à l'avance.
	Distributeurs automatiques	• Snacks et rafraichissements (paiement par carte de crédit) • Machine à café Nespresso (le paiement se fait avec des jetons en vente à la cafétéria et le kiosque)
R1 nord	Bar à café	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 10 h 30
R2 sud	Kiosque	Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30 Il restera ouvert jusqu'à 20 h 00 si besoin les jours où il y aura des séances prolongées. Une machine à café Nespresso est également disponible à l'espace Gobelins, à côté de l'auditorium (le paiement se fait avec des jetons en vente à la cafétéria et le kiosque)

4.3. Fontaines à eau

Des fontaines à eau sont disponibles dans les zones centrales du bâtiment et à proximité des salles de conférence. Les fontaines à eau offrent de l'eau froide et tempérée filtrée. En général, l'eau du robinet à Genève et dans le bâtiment est potable.

Des gobelets organiques jetables sont disponibles à côté des fontaines. Afin de réduire les déchets, conformément à la politique écologique de l'OIT, les visiteurs peuvent également choisir de remplir leur bouteille d'eau aux fontaines. Des bouteilles d'eau portant le logo de l'OIT sont en vente au kiosque (R2 Sud).

4.4. Toilettes

En raison des travaux de rénovation en cours, le nombre de toilettes dans la zone de conférence est temporairement réduit. Il y a également des toilettes pour les personnes en situation de handicap. Des toilettes supplémentaires sont situées à l'étage supérieur ou inférieur dans la zone de conférence. L'emplacement de toutes les toilettes est clairement indiqué (voir les plans dans la section 6).

Produits d'hygiène féminine

Des tampons et des serviettes hygiéniques sont disponibles gratuitement dans les toilettes situées à proximité des salles de réunion et sont indiquées par le symbole suivant sur les portes des toilettes désignées. D'autres articles sanitaires personnels peuvent être achetés au kiosque R2 Sud.



4.5. Salle d'allaitement

Le Service médical de l'OIT (MEDSERV) gère une salle d'allaitement située à l'extérieur de l'entrée du MEDSERV au niveau R3 nord. Les membres du personnel et les participants aux conférences et réunions qui souhaitent utiliser cette salle doivent d'abord s'inscrire auprès des infirmières en envoyant un courriel à infirmary@ilo.org ou en appelant le +41 22 799 71 33.

La clé de la salle doit être retirée au MEDSERV entre 8h30 et 16h00 du lundi au vendredi. En dehors de ces heures, la clef peut être retirée au centre de contrôle de sécurité (R3 Nord), qui est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

4.6. Salles de repos, de prière et de méditation

Les installations suivantes sont à la disposition des délégués:

- une salle de repos située au R2 nord, près du photomaton (si vous ne vous sentez pas bien, prière d'éviter d'utiliser la salle de repos et de contacter MEDSERV pour obtenir de l'aide);
- une salle de prière située au R2 nord à côté de la salle de repos;
- une salle de méditation située au R1 nord à côté de l'entrée du Département de la communication et de l'information du public.

4.7. Accès à internet et cyberespaces

Les participants à la réunion peuvent accéder au réseau Wi-Fi **ILO-Public**.

Les cyberespaces se trouvent:

- en face de la salle A dans le bâtiment temporaire au niveau R1 nord;
- dans la zone Gobelins, à R2 Sud en face de la salle Jura.

4.8. Banque

Un distributeur automatique pour le retrait d'argent est disponible au niveau R2 Nord. L'agence de la banque UBS est située à l'extérieur du bâtiment de l'OIT, dans le *Green Village* tout proche, au numéro 42 du chemin du Pommier.

4.9. Objets trouvés

Contactez le centre de contrôle (R3-14 Nord) en composant le 8014 ou le 8015 (ligne fixe interne) ou le +41 22 799 8015 (externe).

4.10. Bagages

Compte tenu des mesures de sécurité et de sûreté du BIT, il est interdit de laisser des bagages ou des colis sans surveillance.

Seuls les bagages à main ou les bagages de cabine d'une taille maximale de 55 x 35 x 25 cm sont autorisés dans les locaux de l'OIT. Tous les autres bagages doivent être stockés. Pour accéder à la consigne, vous devez vous adresser à un membre du centre de contrôle. Le dépôt de bagages dans cet espace s'effectuera sous la seule responsabilité du dépositaire.

5. Contacts utiles

- Participation, pouvoirs et inscription des orateurs: governingbody@ilo.org
- Amendements, commentaires et questions d'ordre général: reloff@ilo.org
- Textes pour les interprètes: interpreterspeeches@ilo.org
- Réservation de réunions: cmu@ilo.org
- Centre de contrôle de l'OIT: R3 Nord- Tél. 022 799 80 15 hqsecurityoperations@ilo.org
- Bibliothèque de l'OIT: Tél. +41 22 799 8682, library@ilo.org,
- Coordinateur de la sécurité et de la santé au travail: Tél. +41 22 799 64 32 oshcoordinator@ilo.org
- Service médical de l'OIT: +41 22 799 71 33 infirmary@ilo.org
- Hôpitaux universitaires de Genève (HUG): +41 22 372 96 17 – [Service des maladies infectieuses](#) - [Urgences](#)

6. Plans d'accès au bâtiment du siège et aux salles de réunion



- ① Access ILO by public transportation 8 22 60 61 stop 'OMS-BIT')
- ② Access ILO by car/bike (parking P1)
- ③ Pedestrian access

Figure 2 vue aérienne du BIT avec les différents accès au bâtiment par type de transport

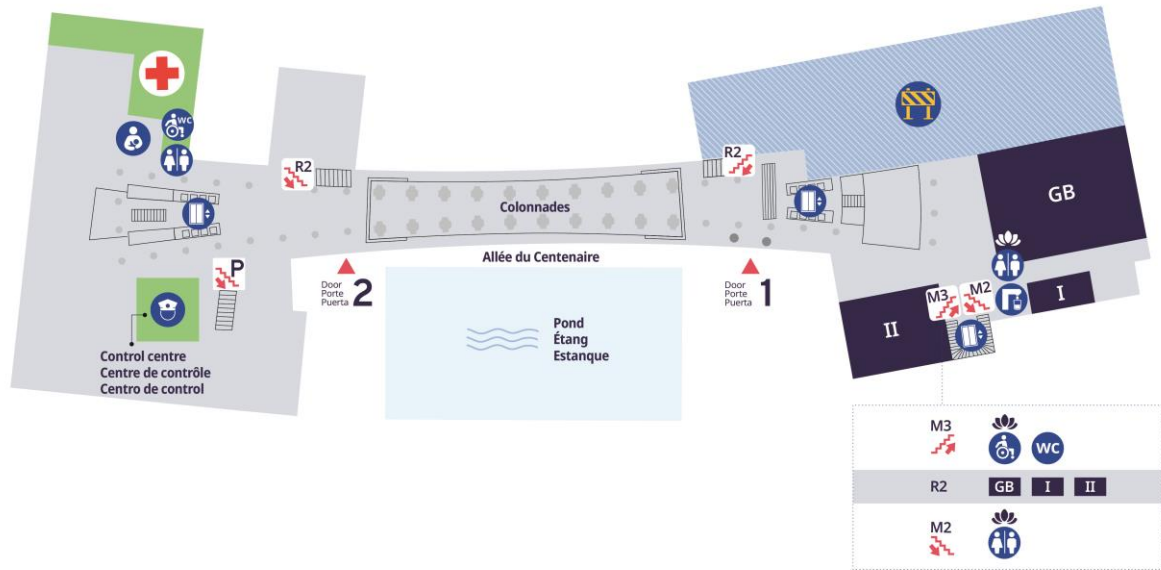


Figure 3 plan du R3

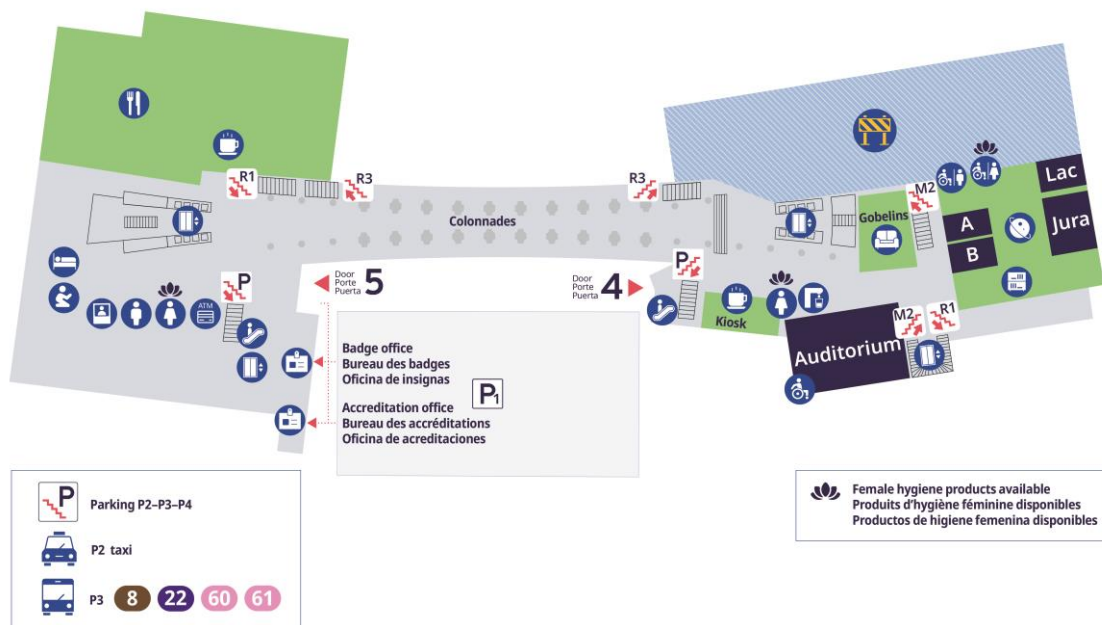


Figure 4 plan du R2

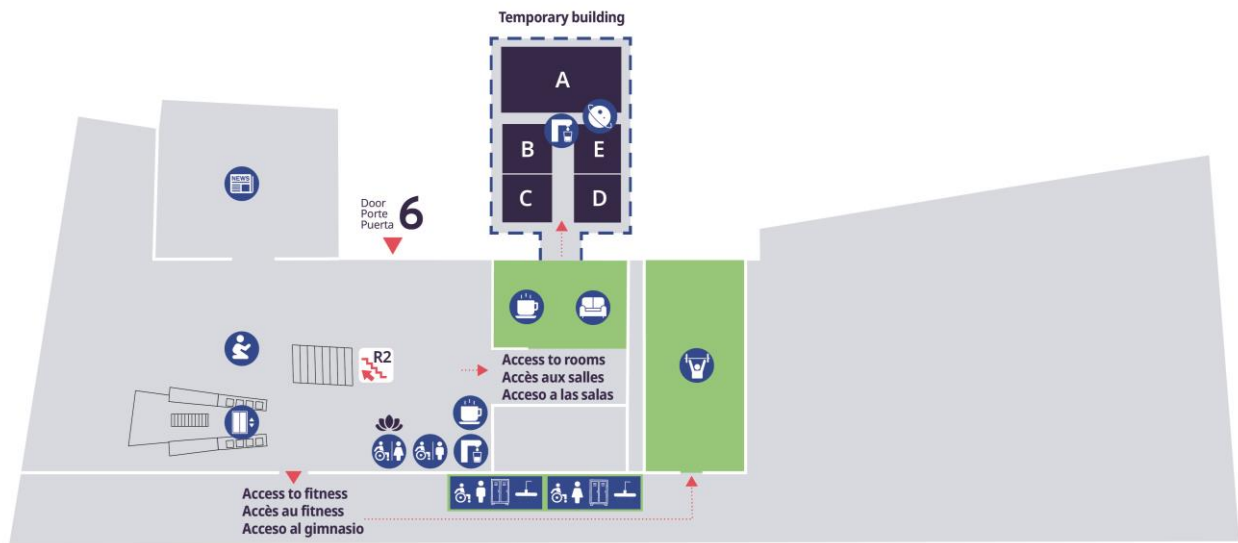


Figure 5 plan du R1